

Commune de Branscourt

Plan Local d'Urbanisme

Document graphique n°4.2.A
Plan de zonage - Branscourt -
ensemble du territoire

Echelle 1/5000

"Vu pour être annexé à la
délibération du conseil
communautaire du

Signature et Cachet du
Président de la Communauté
Urbaine du Grand Reims

approuvant le projet de
Plan Local d'Urbanisme"



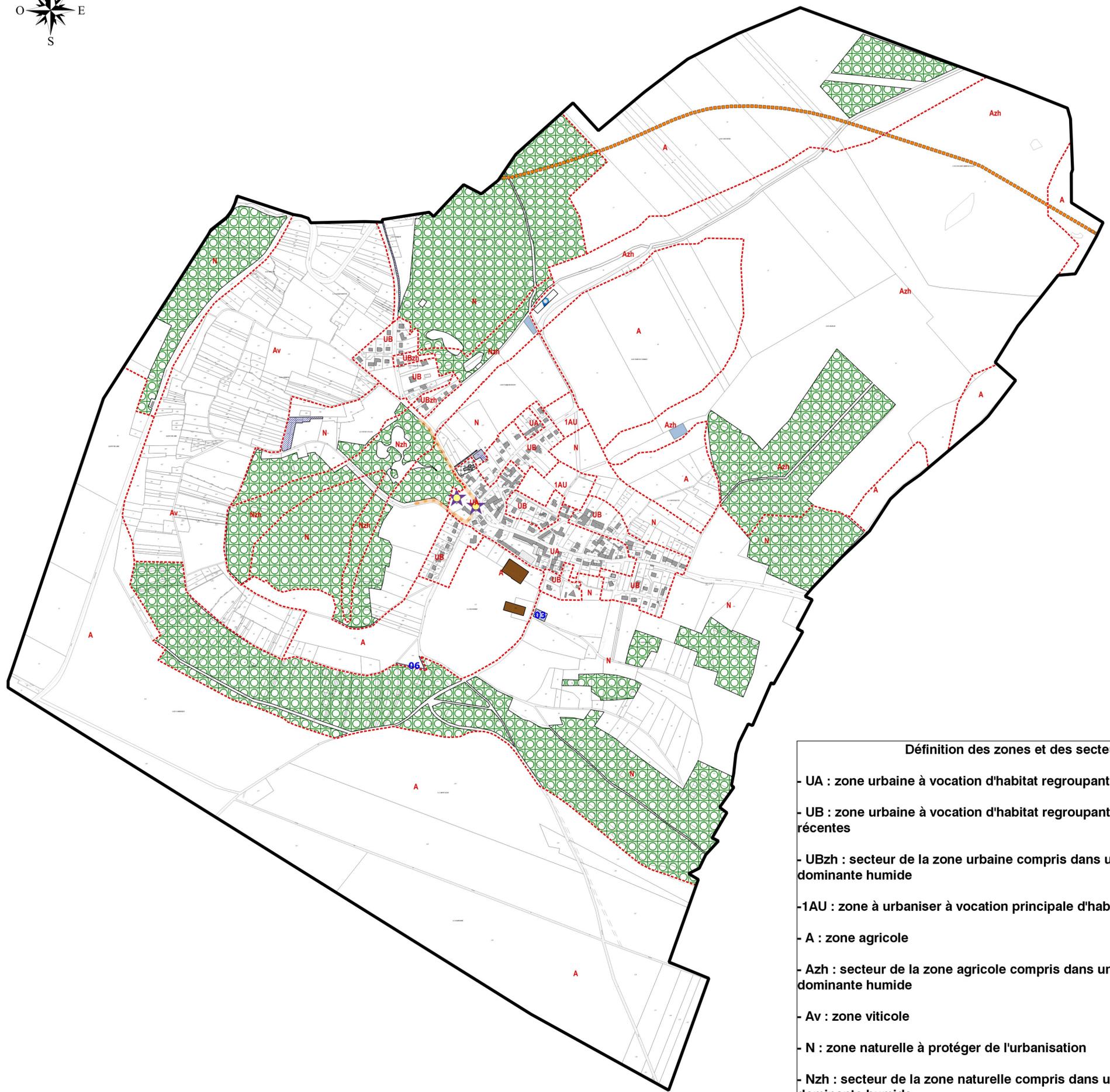
GEOGRAM sarl

16 rue Rayet Liénart - 51420 WITRY-LES-REIMS
Tél. : 03.26.50.36.86 - Fax : 03.26.50.36.80
bureau.etudes@geogram.fr

Légende

-  Limites du territoire communal
-  Limites des zones et des secteurs
-  Emplacements réservés
-  Bâtiment élevage
-  Zone de bruit (250m)
-  Espaces Boisés Classés
-  mur identifié en application de l'article L151-19 du code de l'urbanisme
-  Batiments identifiés en application de l'article L151-19 du code de l'urbanisme
-  station dépollution

N°	Objet	Superficie	Bénéficiaire
1	Stationnement et local technique	560 m2	Commune de Branscourt
2	Elargissement du chemin	140 m2	Commune de Branscourt
3	Plateau sportif	600 m2	Commune de Branscourt
4	Cheminement piéton	700 m2	Commune de Branscourt
5	Ouvrage hydraulique	2 220 m2	Commune de Branscourt
6	Cheminement piéton	325 m2	Commune de Branscourt



Définition des zones et des secteurs

- UA : zone urbaine à vocation d'habitat regroupant le centre ancien
- UB : zone urbaine à vocation d'habitat regroupant les constructions récentes
- UBzh : secteur de la zone urbaine compris dans une zone à dominante humide
- 1AU : zone à urbaniser à vocation principale d'habitat
- A : zone agricole
- Azh : secteur de la zone agricole compris dans une zone à dominante humide
- Av : zone viticole
- N : zone naturelle à protéger de l'urbanisation
- Nzh : secteur de la zone naturelle compris dans une zone à dominante humide